

Novembre 2019

L'Écho de

Villeneuve lès-Bouloc

2
Vie
pratique

3
Vie de la
Commune

9
Vie culturelle

12
Vie
des écoles

15
Vie
associative

*Il fait bon vivre à
Villeneuve-lès-Bouloc*

<http://www.villeneuvelesbouloc.fr/>



Numéros utiles

■ MAIRIE

Tél : 05 61 82 02 29

Adresse générale : accueil@villeneuvelesboulac.fr
 Secrétariat de Mairie : secretariat@villeneuvelesboulac.fr
 Régie cantine : cantine@villeneuvelesboulac.fr
 Service communication : communication@villeneuvelesboulac.fr
 Service urbanisme : urbanisme@villeneuvelesboulac.fr
 Site : www.villeneuvelesboulac.fr

■ ÉCOLE

Tél : 05 61 82 09 64

ecole@villeneuvelesboulac.fr

■ ACCUEIL DE LOISIRS

Tél : 05 62 79 17 52

villeneuvelesboulac@leolagrange.org

■ MÉDIATHÈQUE

Tél : 09 67 10 67 26

mediatheque@villeneuvelesboulac.fr

■ CENTRE MÉDICO SOCIAL

2 rue de la Gare à Boulac

Tél : 05 34 27 94 94

Horaires : 8h30-12h30 13h30-17h00

■ SAMU 15

■ POMPIERS 18

■ GENDARMERIE 17 ou 05 34 27 93 60

■ Numéro d'urgence national et gratuit en liaison avec SAMU - Pompiers - Police/Gendarmerie pour les personnes sourdes ou malentendantes 114

■ ERDF - Urgence Dépannage électrique

Tél : 09 72 67 50 31



Horaires Mairie et Médiathèque

→ La Mairie et la médiathèque seront fermées les après-midi suivantes : le 24 et le 31 décembre 2019.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La dernière collecte des encombrants 2019 aura lieu le **mercredi 4 décembre 2019**. Les dates pour la collecte des encombrants pour l'année 2020 seront les suivantes :

mercredi 18 mars 2020

mercredi 17 juin 2020

mercredi 16 septembre 2020

mercredi 9 décembre 2020

N'oubliez pas de vous inscrire auprès du pôle environnement de la CCF au plus tard 8 jours avant la date de collecte.

Tel : 05.62.79.15.30

Mail : environnement@cc-dufrontonnais.fr

■ MÉDECINS

• BENHAMOU Nathalie

35 rue Jean Jaurès à Boulac

Tél : 05 61 82 02 47

• KHAROUBI Patrice

5 passage derrière Maurou à Boulac

Tél : 05 61 82 07 67

• VASQUEZ Charles

35 rue Jean Jaurès à Boulac

Tél : 05 61 82 33 26

• Médecins de Garde : 3966

■ INFIRMIÈRES

• LE LOUËR Edwige

490 chemin de Galitran à Villeneuve-lès-Boulac

Tél : 05 62 79 39 00

• VIERNE Viviane

796 route de Castelnau à Villeneuve-lès-Boulac

Tél : 06 17 70 35 50

■ PHARMACIES

• Pharmacie Raoul Victory (Boulac)

Tél : 05 61 82 04 15

• Pharmacie Glandor (Cépet)

Tél : 05 61 09 55 86

• Pharmacie de Garde : 3237

■ CENTRE ANTI POISON

Place du Docteur Baylac à Toulouse

Tél : 05 61 77 74 47

■ PETITES URGENCES

L'Accueil Médico Traumatique situé 25 avenue de Villemur à Saint Alban (**05 62 18 33 83**) vous accueille de 9h00 à 20h00 dimanches et jours fériés compris. Ils sont équipés pour prendre en charge les plaies et les traumatismes liés aux loisirs (bricolage, sport...).

■ VÉTÉRINAIRES

Service vétérinaire de garde à domicile

05 32 09 39 90

www.veterinaire-de-garde-toulouse.fr

PERMANENCES

des Conseillers Départementaux

Madame Ghislaine CABESSUT et Monsieur Jean-Luc RAYSSEGUIER, Conseillers Départementaux du canton de Villemur sur Tarn, se tiennent à la disposition des citoyens de la commune selon des permanences fixées à l'avance. Les dates du calendrier 2020 ne sont pas encore fixées.

Chaque personne peut demander un rendez-vous auprès de la collaboratrice de Madame Ghislaine CABESSUT et de Monsieur Jean-Luc RAYSSEGUIER : **M^{me} Laetitia MERIC** au numéro de téléphone suivant : **05.34.33.33.76**

L'écho est édité par la Commune de Villeneuve-lès-Boulac
 Directeur de la publication : André GALLINARO
 Coordination : Delphine FAUGUEROLLES - Commission Communication

Création, conception, impression :
 Evoluprint - Parc Industriel Euronord
 10 rue du Parc 31150 Bruguères - www.evoluprint.fr
 Crédits photos : © AdobeStock / © iStock © Alis Mirebeau/CD31 - DR





La fin d'une année a pour chacun d'entre nous une signification particulière. Pour certains, il s'agira de dresser un bilan, alors que pour d'autres, ce sera une période propice à la réflexion et à l'ébauche ou la maturation de projets. Mais ces journées peuvent aussi être mises à profit

pour prendre simplement le recul nécessaire par rapport à des activités quotidiennes dont le rythme tend à s'accélérer, dans nos sociétés actuelles.

Je vous souhaite ainsi de passer une fin d'année conforme à vos désirs, un moment de répit que l'on peut savourer de diverses manières et sans même quitter le cadre de vie agréable qu'offre notre commune.

La nouvelle année sera marquée par le recensement des habitants de notre commune. Je vous remercie de réserver le meilleur accueil aux agents qui se présenteront à votre domicile.

Pour terminer, je suis heureux de vous inviter à assister à la cérémonie des vœux qui aura lieu

**le vendredi 10 janvier 2020, à 19h30,
à la Salle des Fêtes.**

A bientôt.

André GALLINARO



Comment ça marche ?

Les agents recenseurs recrutés par la Mairie se présentent chez les personnes à recenser pour :

⇒ remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site <https://le-recensement-et-moi.fr> pour répondre au questionnaire en ligne.

ou

⇒ distribuer des questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, et convenir d'un rendez-vous pour récupérer les documents.

La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

✓ Recensement

En 2020, le recensement se déroulera dans les 7 000 communes de moins de 10 000 habitants du jeudi 16 janvier au samedi 15 février.

À quoi ça sert ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...



Après la collecte, le Maire signe le récapitulatif de l'enquête et envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivant directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de la population aux Maires et au grand public.

Les agents recenseurs sont au nombre de 3.

Il s'agit de :

M^{me} Christine GARCIA

M^{me} Isabelle MARCHAND

M^{me} Stéphanie SIMONNOT



✓ Micro-coupures d'électricité

De nombreux administrés se plaignent de micro-coupures électriques sur la commune, les élus ont alerté ENEDIS à chaque signalement qui répond : « Les micro-coupures générées par des automatismes de protection du réseau 20 000 volts permettent souvent

d'éliminer des amorçages électriques furtifs sans couper durablement la fourniture. Sur un réseau aérien, il est difficile d'éviter de telles perturbations qui sont inhérentes à ce type de structure. Les clients sensibles doivent donc prendre les mesures nécessaires pour protéger leurs installations. Pour toute réclamation, les clients doivent s'adresser à leur fournisseur d'électricité.»

✓ Services fiscaux en Haute Garonne

La répartition des services fiscaux devrait être transformée progressivement à partir du mois de décembre 2019 pour apporter un service local aux usagers, évitant ainsi les déplacements à Toulouse.

Il y aura donc, en plus de la Trésorerie, à Fronton, un service fiscal qui recevra les administrés sur rendez-vous physiques ou téléphoniques.

Concernant les collectivités, le service de gestion des comptes sera basé à Grenade pour toutes les communes de la CCF, avec la mise en place d'un conseiller de territoire qui pourra se déplacer en Mairie à la demande des collectivités.

✓ Location salle des fêtes

L'édification de la salle des fêtes se termine et la livraison aura lieu prochainement. Cet ensemble est composé de plusieurs salles de différentes tailles qui peuvent se louer indépendamment.

Les salles seront accessibles aux Villeneuvois, aux associations et aux entreprises villeneuvoises mais aussi aux habitants, associations et entreprises des communes de la CCF.



Les tarifs ont été fixés en séance du Conseil Municipal le 17 octobre 2019, vous pouvez les consulter dans le tableau ci-dessous :

TARIFICATION DE LA SALLE DES FÊTES	Habitants de la commune Entreprises de la commune Personnel communal		Habitants de la communauté de communes du frontonnais Entreprises extérieures	
	Jour de semaine	Week-end <i>Le tarif s'entend du vendredi midi au lundi matin (ouverture de la Mairie)</i>	Jour de semaine	Week-end <i>Le tarif s'entend du vendredi midi au lundi matin (ouverture de la Mairie)</i>
Hall festif <i>(Incluant bar et office)</i>	100 €	200 €	200 €	400 €
Salle de réception <i>(Incluant bar et office)</i>	125 €	250 €	250 €	500 €
Grande salle <i>(Incluant bar et office)</i>	250 €	500 €	500 €	1 000 €
Tout le bâtiment <i>(Salle des fêtes/salle de réception/ bar/office)</i>	375 €	750 €	750 €	1 500 €

Concernant la location des salles par les associations, les conditions sont disponibles en Mairie.
La location ou la mise à disposition donne lieu au paiement des frais et de la caution suivants :
Caution dégradation : 1 000 €
Caution ménage : 300 €

C'est nouveau !

**Pour mieux vous servir,
l'accueil évolue
aux Finances publiques (impôts)**

Vous pouvez prendre rendez-vous !

**Au choix, un rendez-vous au guichet
ou un rendez-vous téléphonique**

Comment ?



Sur impots.gouv.fr (rubrique Contact)



Particuliers : au 0811 369 609 (centre de contact)
Professionnels : auprès de votre service des impôts des entreprises de rattachement

Ou bien au guichet d'un Centre des Finances publiques



**Gagnez du temps,
prenez rendez-vous !**

Brèves de la CCF

✓ Réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales et zonage pluvial

Dans le cadre de sa nouvelle compétence GEMAPI concernant le pluvial, la CCF a décidé de lancer une étude ayant pour objectif la réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales et zonage pluvial sur les 10 communes de la Communauté de Communes du Frontonnais.

Ce schéma directeur sera le socle de la réflexion d'une politique globale de la gestion des eaux pluviales.

Il permettra de compléter la connaissance de l'existant, de garantir à la population une bonne gestion des eaux pluviales et d'adapter les moyens financiers nécessaires au programme de travaux, qui en découlent.

✓ Grande enquête Tiers-lieux

Le tiers-lieu est un espace de travail local, qui n'est ni l'entreprise ni le domicile. Il est équipé de tous les outils modernes nécessaires aux emplois connectés et peut répondre aux besoins de multiples profils de travailleurs.

La CCF réfléchit à la création d'un ou plusieurs tiers-lieux sur son territoire. Une enquête est lancée pour identifier vos besoins.



Pour donner votre avis, connectez-vous sur le site de la CCF

<https://www.cc-dufrontonnais.fr/index.php/entreprises-emploi/developpement-economique>

✓ Se déplacer autrement

La Communauté de communes s'est engagée dans des projets de mobilité de proximité respectueux de l'environnement.

Adhésion au dispositif Rézo Pouce.

Se rendre à la gare, couvrir les quelques kilomètres séparant d'un arrêt de bus, de son lieu de travail ou de son domicile... Autant de trajets pour lesquels le Rézo Pouce se propose de faciliter le contact entre passagers et conducteurs qui empruntent les mêmes itinéraires. 40 arrêts où lever le pouce ont été disposés sur le territoire de la CCF. Un conducteur équipé d'un macaron et un texto rassurant pour informer l'association que l'on a été pris en stop, quelques étapes pour une convivialité retrouvée, dans un esprit communautaire. Inscrivez-vous gratuitement en Mairie ou pour 3,50 € sur le site internet de l'association. Suivez le lien pour rejoindre le site : www.rezopouce.fr



Rézo Pouce c'est déjà plus de
 ➤ 250 arrêts et plus de
 ➤ 1000 inscrits !

Partenariat avec Tisséo

Vous vous rendez souvent dans le Grand Toulouse ? La CCF a pensé à vous et a noué un partenariat avec le service covoiturage proposé par Tisséo - SMTC. Profitez-en et visitez leur site en suivant le lien : www.covoiteo.info.



Et Montauban ?

Le grand pôle d'attraction Montalbanais n'est pas en reste avec un site gratuit de covoiturage pour vous faciliter la vie en respectant l'environnement : www.covoiturage-grand-montauban.com

Haute-Garonne numérique

Le plan de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné, étalé sur 4 ans (2018 - 2022) permettra à l'ensemble des habitants de notre département d'accéder au très haut débit.

Fibre 31 et Haute-Garonne Numérique ont entrepris les démarches sur notre territoire. Fibre 31 va réaliser des opérations de relevés de boîtes aux lettres et

procéder à une reconnaissance des réseaux disponibles sur notre commune.

Ils se rapprocheront ensuite des Mairies pour aborder l'ensemble des points techniques et les règles d'urbanisme.



Halte aux dépôts sauvages

Sur notre commune, plusieurs points de tri et de collecte sont à votre disposition. Les encombrants sont ramassés une fois par trimestre en porte à porte et la déchetterie de Fronton accueille vos autres déchets.

Il serait souhaitable de ne plus pouvoir photographier de telles images sur notre lieu de vie.

Notre village est propre et fleuri. Faisons-en sorte qu'il reste accueillant et gardons l'image d'une commune où il fait bon vivre.



Quelques petits rappels d'urbanisme

↳ Permis de démolir

Le permis de démolir est une autorisation administrative qui doit être obtenue préalablement à la démolition partielle ou totale de toute construction. Il doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la Mairie. Lorsque la démolition dépend d'un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite en même temps que la demande de permis de construire ou d'aménager.



Le permis de démolir a été institué sur notre commune en juillet 2019 en même temps que l'approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

↳ Déclaration de réalisation de clôture



La réalisation des clôtures est soumise **au préalable** à une déclaration en Mairie, quel que soit le secteur du PLU dans lequel se trouve le terrain à clore. Vous pouvez retrouver les formulaires de Déclaration Préalable en Mairie ou sur internet.

Élections municipales et communautaires 2020

6

Les prochaines élections municipales se dérouleront le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour et le **dimanche 22 mars 2020** pour le second tour.

Les conseillers municipaux sont élus, pour un mandat de 6 ans, au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales. Concernant la commune de Villeneuve-lès-Bouloc, les conseillers municipaux seront au nombre de 19 (au lieu de 15 actuellement). Le mode de scrutin combine les règles du scrutin majoritaire à 2 tours et celles du scrutin proportionnel. Le Maire et ses adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les citoyens utiliseront un bulletin de vote mentionnant la liste de candidats aux élections municipales, et la liste de candidats au mandat de conseiller communautaire. Les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales. L'électeur désigne le même jour sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité. C'est ce qu'on appelle le fléchage.

Le mode de scrutin dans les communes de plus de 1000 habitants

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste s'applique désormais aux communes à partir de 1 000 habitants. Le scrutin est **proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête. Les listes doivent être **complètes, sans modification de l'ordre de présentation**. Le dépôt

d'une **déclaration de candidature** est exigé pour chaque tour de scrutin. Un candidat ne peut l'être dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste. Les listes doivent être composées **d'autant de femmes que d'hommes**, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

Au **premier tour**, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.



Le **bureau de vote** sera **ouvert** à partir de **huit heures** et clos le même jour à **dix-huit heures** à Villeneuve-lès-Bouloc.

Pour voter, vous devez vous présenter avec une pièce d'identité en cours de validité.



SECHERESSE 2019 : appel aux sinistrés

Début 2020, la Mairie va lancer une nouvelle procédure pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune, au titre des mouvements de terrain différentiels, consécutifs à l'état de sécheresse de l'année 2019.

Tous les Villeneuvois, dont la maison d'habitation aurait subi des dégradations (apparition de fissures) sont invités à se faire connaître en Mairie en adressant un courrier expliquant les faits et les dégradations en y joignant des photos.



L'agenda des manifestations

Agenda

- **le mercredi 4 décembre 2019**
→ Collecte des encombrants
- **le samedi 7 décembre 2019 à 10h30**
→ Spectacle à l'ombre de mon soleil
- **le dimanche 8 décembre 2019**
→ Marché de Noël
- **du 10 décembre au 10 janvier**
→ Exposition « Le ciel miroir des cultures »
- **le mercredi 13 décembre 2019 à 20h30**
→ Soirée lecture de contes adultes
- **le mardi 31 décembre 2019**
→ Réveillon de la Saint-Sylvestre
- **le vendredi 10 janvier 2020 à 19h30**
→ Cérémonie des vœux du Maire
- **du 10 janvier au 8 février**
→ Exposition « Holi, voyage dans le sud de l'Inde »
- **du 16 janvier au 15 février 2020**
→ Recensement de la population villeneuvoise
- **le mercredi 5 février 2020**
→ Atelier enfant « Tissage » de 15h00 à 16h30
→ Théâtre « Les hommes viennent de Mars, les femmes de Vénus »
- **le mercredi 26 février 2020 de 15h00 à 16h30**
→ Atelier enfant « Himmeli »
- **le samedi 29 février 2020**
→ Spectacle « L'arbre bleu » de 10h30 à 11h00
→ Théâtre « Faut que ça change »
- **du 3 au 31 mars 2020**
→ Exposition « Racisme au microscope »
- **le samedi 7 mars 2020**
→ Musique par Paul Personne

- **le mercredi 11 mars 2020 de 14h30 à 16h00**
→ Atelier enfant « Enquêtes au pays de Tintin »
- **le dimanche 15 mars 2020**
→ 1^{er} tour des élections municipales
- **le vendredi 20 mars 2020**
→ Humour avec Christelle Chollet
- **le samedi 21 mars 2020**
→ Carnaval
→ Fête de la Saint Patrick
- **le dimanche 22 mars 2020**
→ 2^e tour des élections municipales
- **le mercredi 8 avril 2020 de 15h00 à 18h00**
→ Jeux géants intergénérationnels
- **le samedi 25 avril 2020 de 10h30 à 11h00**
→ Spectacle « Va te coucher Zoé »
- **du 12 mai au 23 juin 2020**
→ Exposition « Développement durable »
- **le samedi 16 mai 2020 en matinée**
→ Ateliers « Jardins éphémères »
- **le vendredi 22 mai 2020**
→ Marché gourmand
- **le samedi 30 mai 2020 de 9h30 à 11h30**
→ Petit déjeuner culturel
- **le samedi 13 juin 2020 à 18h30**
place de l'ancienne Forge
→ Événement « L'échappée »
- **le vendredi 26 juin 2020**
→ Kermesse de l'école suivie du repas saucisse/chips
- **le week-end des 3, 4 et 5 juillet 2020**
→ Fête locale



Action CCAS

Repas de Noël des aînés : toujours un bon moment de partage

Samedi 30 novembre prochain, la commune réunira une centaine de convives autour d'un déjeuner de fête pour marquer la fin de l'année ; un moment de retrouvailles et de distraction très apprécié et plébiscité.

Ce repas, préparé avec soin par le service de la restauration municipale, est offert aux villeneuvois et villeneuvoises âgés de 60 ans et plus. Le matin, les élus et le personnel municipal de la cantine prépareront ce fabuleux festin pour les convives invités à midi.



Dispositif « Grand froid »

Il existe trois niveaux de vigilance « Grand froid »

JAUNE

ORANGE

ROUGE

Ils sont établis par Météo France à partir des températures ressenties.

Ce dispositif a pour objectifs de :



Limitar la surmortalité saisonnière, en grande partie liée aux épidémies de maladies infectieuses, notamment respiratoires.



Prévenir les pathologies cardiovasculaires liées au grand froid, en particulier les maladies coronariennes et les accidents vasculaires cérébraux.



Protéger et prévenir les intoxications au monoxyde de carbone.

Recensement des personnes âgées et/ou handicapées résidant à leur domicile ou sans domicile.

De la même manière que le plan canicule, le dispositif saisonnier national Grand froid relatif aux vagues de froid définit les actions à mettre en œuvre au niveau local et national pour détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales, en portant une attention particulière aux populations vulnérables.

Protéger les populations les plus vulnérables vis-à-vis du froid signifie prendre en considération les enfants, les personnes âgées, les personnes présentant certaines pathologies chroniques et les personnes ne pouvant se protéger du froid sans domicile ou demeurant dans des logements insalubres, mal chauffés ou mal isolés.

La période de veille saisonnière s'étend du 1^{er} novembre 2019 au 31 mars 2020.

Si vous êtes concernés et si vous le souhaitez, vous pouvez laisser votre identité et vos coordonnées en Mairie afin d'être contactés en cas de vague de froid exceptionnelle.

État civil

BIENVENUE À :

- BONJOUR GIGANTE Antonin, Joël, Roland né le 4 juin 2019
- REDOUANE Youcef né le 8 juillet 2019
- GUTIERREZ Esteban, Joël, Firmin né le 16 juillet 2019
- IZARD Thibaut, Arthur, Gaston né le 31 juillet 2019
- NANCEL Jayson, Alberto, Jacques né le 3 août 2019
- BÉDUE Milan né le 22 septembre 2019
- LUCAS Violette née le 6 octobre 2019



FÉLICITATIONS À :

- LLORENS Malcolm et DEVESA Julie, Anne, Marina mariés le 27 septembre 2019
- COSTES Thomas et BOSAK Nathalie, Simone, Michèle mariés le 9 novembre 2019



CONDOLEANCES AUX PROCHES DE :

- FERNANDEZ Serge décédé le 23 juillet 2019



Pour toute publication de naissance, mariage et décès dans le journal municipal, veuillez signaler votre consentement à la publication par écrit à l'accueil de la Mairie au service de l'état civil.

Balade musicale à Villeneuve-lès-Bouloc

dans le cadre du mois de la randonnée

Le samedi 28 septembre, une centaine de randonneurs se sont élan-
cés, à partir de la place de la Mairie, sur le sentier des papillons.

Au programme, 4 pauses musicales. La première dans le vallon de Pechuscla, au milieu de prés et de bois offrant une parenthèse verdoyante et préservée où l'on entend encore le chant des oiseaux.

Le groupe Madicella nous y attendait pour nous régaler de chants polyphoniques corses au féminin. Après cette halte, départ vers Bouloc et son séchoir à briques où était installé le duo Louise et Hubert : violoncelle et bandonéon avec leur répertoire de tangos classiques et autres.

C'était également l'heure de la pause repas avec une dégustation de vins de Fronton. Un moment pour paresser sous un agréable et chaud soleil avant de reprendre la balade pour retourner à Villeneuve.

Retour vers le vallon de Pechuscla, pour y faire la 3^e pause musicale et écouter Jean-Pierre Lafitte souffleur de roseau et « fabricant de musique ». Il imagine et crée lui-même ses instruments en roseau.

La balade s'est achevée par un concert d'un duo de saxos et clarinettes basses, Saxicola Rubi, dans l'église du village.

Une très belle journée comme lors de chaque balade musicale qui permet d'allier nature et culture.



La belle rose solidaire

Le dimanche 6 octobre dernier, 797 participants des communes de Bouloc, Villeneuve-lès-Bouloc et alentours, se sont rassemblés autour d'une même cause : la lutte contre le cancer du sein.

La Belle Rose Solidaire est un événement sportif rassemblant des coureurs et des marcheurs sur des distances de 5 km et 10 km, parcourues sur les deux communes. Des enfants ont aussi participé en réalisant un cross enfant autour du complexe sportif de Bouloc.

Grâce à la mobilisation de tous et à la municipalité de Bouloc, organisatrice de la manifestation, **4 311,16 €** ont été récoltés et seront reversés dans leur intégralité à l'association « **Le Cancer du Sein, Parlons-en** ».

Le rendez-vous est déjà fixé au **dimanche 4 octobre 2020** pour la troisième édition de **la Belle Rose Solidaire**.

Ce fut un réel moment de convivialité, de partage et de bonne humeur en famille et entre amis. Nous remercions tous nos concitoyens d'avoir participé à cette manifestation ; ils se reconnaîtront.



Soulshine Voices and The Gospel Choir

Le soir du 16 novembre 2019 dans l'église de Villeneuve-lès-Bouloc, les SOULSHINE VOICES and THE GOSPEL CHOIR ont enthousiasmé plus de 200 personnes par un concert exceptionnel !

Organisé par la commission culture et offert aux spectateurs, cet événement a eu un réel succès et suscité beaucoup d'émotion. La qualité de l'expression vocale, l'amour du Gospel et du partage a réuni ces artistes qui ont interprété avec ferveur le répertoire traditionnel gospel tout en l'inscrivant dans la modernité. Ils ont partagé

leur joie sans modération et entraîné le public dans le rythme de leurs chants. Le public n'a pas résisté et s'est levé pour les applaudir.

Enchantés de cet accueil, ces artistes excellents ont promis de revenir. »



Le coup de cœur de Nathalie

« Ce disque est un retour aux sources, vers des enregistrements très personnels avec des chansons axées sur des personnages portés par des arrangements orchestraux cinématographiques d'envergure » déclarait Bruce Springsteen.

Mélodies harmonieuses et ballades country y évoquent de façon nostalgique les ambiances aux décors grandioses des grands espaces américains où évoluent les mustangs sauvages ; cet album aux tonalités de musique pop des années 60, nous promène sous le soleil brûlant des déserts californiens et déroule une atmosphère mélancolique incarnée par la voix de Bruce Springsteen, entièrement adoucie. Le premier morceau « Hitch hikin' », (en français : « Le pouce levé ») qui est une invitation à l'auto-stop, est une superbe introduction à ce « film » musical sans image.

Beaucoup de plaisir à l'écoute.

« WESTERN STARS »

Bruce Springsteen
Columbia



Médiathèque

1 000^e adhérent

M. Pierre SAURY avait fait de la culture, une priorité, durant sa longue carrière de Maire au sein de notre commune. Il était un fervent lecteur et il pensait, à juste titre, que la diffusion de la culture contribuait à l'épanouissement individuel du plus grand nombre. C'est grâce à ses convictions qu'il avait ouvert la première bibliothèque municipale en 1985.

L'espace culturel Pierre Saury accueille les Villeneuvois depuis le 29 mars 2016. Depuis, le nombre d'adhérents et la fréquentation n'ont fait que croître. Chacun reconnaît en la médiathèque un lieu de lecture, de travail, de détente, de rencontre...

Trois ans et demi plus tard, la médiathèque a accueilli récemment sa millième adhérente. Bienvenue à elle.



Programmation

culturelle

Vous retrouverez toutes les expositions, les ateliers adultes et enfants et les spectacles du premier semestre du centre culturel Pierre SAURY dans le flyer « Programmation culturelle ».

SAISON CULTURELLE PREMIER SEMESTRE 2020



Exposition "Holi, voyage dans le sud de l'Inde"

Du 10 janvier au 8 février 2020



Spectacle "L'arbre bleu"
Samedi 29 février 2020

Atelier "Enquêtes au pays de Tintin"
Mercredi 11 mars 2020



Après-midi jeux géants intergénérationnels
Mercredi 8 avril 2020



Programmation disponible à la médiathèque,
à la Mairie et sur le site de la commune.

Inscriptions en petite section

à la rentrée 2020 - 2021

Les enfants nés en 2017 pourront faire leur première rentrée en petite section pour l'année scolaire 2020 - 2021. Afin de préparer les pré-inscriptions pour l'année scolaire prochaine, les parents peuvent dès à présent **contacter la directrice de l'école par téléphone au 05-61-82-09-64 ou par mail à ecole@villeneuvelesboulloc.fr ou ce.0311078d@ac-toulouse.fr.**

Il suffira de renseigner le nom, prénom et date de naissance de l'enfant, dans un premier temps, ainsi que les coordonnées des parents, qui permettront de reprendre contact avec eux au moment des inscriptions (à partir du mois de mars 2020).

Rentrée PS / MS



Lundi 2 septembre, 12 élèves ont pu faire leur rentrée en Petite Section.

Leurs parents les ont accompagnés en classe une vingtaine de minutes autour de jeux, de dessins... Le lendemain un second groupe d'élèves a fait lui aussi sa rentrée, puis tout le groupe s'est formé. Un groupe chargé, puisqu'ils sont 30 enfants dans cette classe ! Ils ont appris à profiter des installations de la cour de récréation, des vélos, draisennes et autres tricycles. Ils ont découvert la cantine, le dortoir... Ils ont peu à peu pris leurs repères et s'impliquent aujourd'hui pleinement dans les activités de la classe.



Sortie au jardin de Julie



Vendredi 11 octobre, les Petits et les Moyens se sont rendus au « Jardin de Julie » à Villemur sur Tarn.

Chaussés de leurs plus belles bottes, ils ont pris le bus avec grand plaisir ! Puis sur place, chaque petit groupe accompagné d'un adulte s'est rendu jusqu'au verger où la cueillette de pommes a pu commencer. Une dégustation bien



appréciée a ponctué cette matinée avant le retour à l'école. Place maintenant aux réalisations culinaires et artistiques !

Cross solidaire école - collège

Dans le cadre de la liaison école - collège, le jeudi 17 octobre, les deux classes de CM1 / CM2 ont participé au cross par équipes organisé au collège de Fronton.

Toutes les classes de 6^{ème} et les CM1 / CM2 des écoles de Fronton étaient aussi présentes. Il y avait 15 équipes en tout et le parcours était de 1 200 mètres. Chaque classe était constituée de six équipes, qui, par relais successifs, ont parcouru la distance, soit 7 200 mètres en tout.

L'enjeu était double cette année, puisque les élèves devaient récolter des bouchons au profit d'une association qui aide les personnes handicapées.

La solidarité et l'entraide étaient donc les valeurs véhiculées lors de cette rencontre sportive.

Les élèves se sont entraînés depuis la rentrée et étaient très motivés par cette épreuve. Ils se sont surpassés et ont été au bout de leur effort. La classe des CM1 / CM2 de Mélanie Truquet a fini 8^{ème} et les CM1 / CM2 de Marion Souriau 10^{ème}.

Mr le Maire a remis une médaille aux deux classes, et chaque élève a reçu un diplôme et un goûter. Les sportifs en herbe sont revenus ravis !



Visite au musée de la Fondation Bemberg et parcours

piétons dans les rues de Toulouse

Le **mardi 8 octobre**, après un pique-nique dans le parc du Grand Rond de Toulouse, les enfants de CP - CE1 ainsi que leurs camarades de GS - CP ont réalisé un parcours-piétons dans la ville, à l'aide d'indices jalonnant le circuit du jardin du Grand Rond jusqu'à l'Hôtel d'Assezat.



A l'arrivée, une conteuse a accueilli les élèves au musée pour les faire voyager dans l'imaginaire de 3 tableaux choisis sur le thème de la couleur pour les GS - CP et celui de l'Histoire de la peinture pour les CP - CE1.

Les élèves de GS - CP ont écouté l'histoire de Marta, la vache orange qui voulait s'échapper de son champ pour découvrir d'autres paysages, d'autres couleurs. Pour cela, elle se fabrique un vélo et, hop !, tout en pédalant, elle se retrouve mêlée à :

- l'histoire du roi, en habit rouge, qui devait choisir parmi 3 poules, celle qui était la plus belle.
- l'histoire des 2 frères pêcheurs qui expliquait pourquoi la mer est salée...
- l'histoire du lapin qui ne voulait plus manger de carottes et qui part dans la forêt questionner les autres animaux sur leurs habitudes alimentaires.



La classe des CP-CE1 a suivi la balade de Jean de la Lune juché sur un bison préhistorique, et les élèves ont découvert la grande épopée de la peinture à travers 3 tableaux, joliment présentés sous forme de contes : Raiponce (illustrant le Moyen-Age), un conte suédois sur l'hiver (le XIX^e siècle) et enfin Petit brin de coq (la fin du XIX^e siècle).



Incidanse Villeneuve-lès-Bouloc

L'association INCIDANSE vous informe que les cours de danse moderne, de gym, de Pilates et de Yoga ont repris, dans la salle de danse de Villeneuve-lès-Bouloc, depuis le 17 septembre.

Il reste encore des places et vous pouvez venir faire un cours d'essai, si vous le souhaitez.

Les cours sont assurés par **Danièle Collodel**, professeur de danse diplômée et instructeur diplômée Leaderfit Pilates et Yoga.

Rappel des différentes activités :

♦ 1 cours de YOGA le mardi de 19h30 à 20h30

Bienfaits de la pratique du yoga :

Les nombreux mouvements enchaînés permettent de :

- développer l'endurance et la force ;
- avoir un corps plus souple et plus tonique en allant solliciter des muscles profonds, notamment ceux du dos et en favorisant une meilleure posture ;
- prendre conscience de son souffle par le travail de la respiration, tout en oxygénant le corps au maximum ;
- exercer sa concentration car, pour suivre le cours, il convient de ne pas penser à autre chose, et on reconnecte ainsi le corps au mental ;
- libérer les tensions physiques et psychiques, ainsi que le stress.

♦ 4 cours de danse du mardi au jeudi, les plus jeunes pourront commencer avec le cours d'Initiation à partir de la moyenne section de maternelle, puis des cours de danse moderne pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Les cours sont composés d'une barre d'échauffement, d'exercices techniques et d'un travail sur une chorégraphie. La technique enseignée par le professeur mêle habilement différentes influences musicales et artistiques.

♦ 1 cours de Gym le mercredi de 19h15 à 20h15 est également dispensé, incluant renforcement musculaire (abdominaux, dorsaux, fessiers...) et des enchaînements chorégraphiés pour la coordination, le tout dans la bonne humeur !

♦ 3 cours de Pilates (Adultes) ⚠ 8/10 personnes maxi

- 2 cours de niveau intermédiaire : le mardi de 18h30 à 19h30 et le vendredi de 14h00 à 15h00
 - 1 cours de niveau débutant : le jeudi de 19h00 à 20h00
- Le Pilates est une méthode de remise en forme globale dont l'objectif est de renforcer les muscles profonds essentiels à une bonne posture. Cette méthode aux exercices doux s'adresse à tous, sans distinction d'âge, de sexe, ni de condition physique (de l'athlète de pointe au sédentaire désireux de reprendre une activité physique).

Le prochain spectacle de danse sera présenté en juin 2020 à Villeneuve-lès-Bouloc.

Le professeur Danièle Collodel se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Pour les informations concernant les horaires des cours, tarifs ... : Contact Danièle Collodel : 06.72.13.40.36

Rendez-vous sur notre site internet : <http://incidanse.jimdo.com>

Mail : incidanse.vlb@orange.com



Association sportive "Énergie & harmonie"



Chaque année, l'association Énergie & Harmonie organise 3 stages, dans lesquels, nous mixons la pratique sportive (Taiji Chuan, Qi Gong & marche) avec des visites culturelles en lien avec les lieux où nous sommes en stage.

De plus, l'association souhaite, à travers ces stages annuels, créer du lien social et familial ; c'est dans cet objectif que nous proposons aux conjoints et enfants des adhérents de se joindre à nous, lors ces stages.

Exemple pour la saison 2018-2019 :

- Automne 2018 à Saint Félix Lauragais, 15 personnes pour pratiquer le qi gong et le tai chi chuan le matin, suivie d'une dégustation de produits locaux, puis visite guidée du château. Nous avons terminé la journée par l'atelier du potier.
- Printemps 2019 à Seva (Espagne), au nord de Barcelone, stage d'une semaine, 20 pratiquants dont une enfant de 11 ans et 5 accompagnants. Les matins : 3 heures de pratiques, qi gong, tai chi chuan à main nue, avec éventail et bâton long. Les après-midis, nous visitons Barcelone, Montserrat....
- Été 2019 à Barbazan dans le Comminges, balade (les thermes, le lac, les points de vue...) ponctuée par la pratique du qi gong et du tai chi chuan.

Stage à venir 2019-2020

- Automne 2019, un stage d'une journée, le 5 octobre dernier, dans le Sidobre. 18 personnes y ont participé dont 2 messieurs qui accompagnaient leurs épouses.
- Printemps 2020, est prévu un stage d'une semaine du 4 au 11 avril, en Dordogne.
- Été 2020 à Barbazan, une journée et demie, le 13 et 14 juin prochain.

L'occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir, l'histoire et la gastronomie de chaque territoire ou région.



Renseignements : 06.15.56.53.46 (Stéphanie) ou www.nrjarmonie.com

Esprit Taekwondo

Le début de saison a démarré sur les chapeaux de roue pour le Club ESPRIT TAEKWONDO.

Le club approche le seuil des **100 licenciés**.

Depuis le mois de septembre, le club s'est déplacé sur de nombreuses compétitions en France et en Espagne avec à la clé un joli lot de médailles.



L'équipe de compétition se déplacera sur les prochaines échéances importantes suivantes :

- **Open International de Paris** avec 5 compétiteurs : Enzo Benetti – Elias Elaroui – Alix Lelouer – Satya Elaroui – Ines Benetti
- **Championnat d'Europe Enfant** en Allemagne avec 2 compétiteurs : Eliot Guardiola - Andréas Lepape
- **Les championnats de Ligue Occitanie** auront lieu à Rodez les 7 et 8 décembre avec la participation de nos jeunes Villeneuvois

ESPRIT TAEKWONDO

Cours encadrés par des professeurs diplômés

ESSAYEZ UN ART MARTIAL ET UNE DISCIPLINE OLYMPIQUE

Compétition - Loisir - Combat - Technique - Cardiofit

= Enfants | Ados | Adultes =

COURS D'ESSAI GRATUIT

Esprit Taekwondo France | esprit-taekwondo.e-monsite.com | esprit.kd.france@gmail.com

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des renseignements ou réaliser un essai !

Bonjour à tous,

Petit récapitulatif des manifestations passées durant l'année 2019 pour VLB PETANQUE.

- **AVRIL** : reprise des concours et adhésion à l'association.
- **JUIN** : FETE DE LA MUSIQUE qui a eu un vif succès cette année encore.
- **JUILLET** : CONCOURS DE PETANQUE LORS DE LA FETE LOCALE.



- **SEPTEMBRE** : JOURNEE FESTIVE PETANQUE en partenariat avec LE COCHONNET BOULOCAIN et forum des associations.
- **OCTOBRE** : REPAS DES ADHERENTS.



La fin de l'année approche et les festivités à VLB Pétanque continuent ...

- **D'abord, le 8 décembre, MARCHE DE NOEL**, avec de nombreux exposants, des animations gratuites pour les enfants mais aussi pour les grands, châtaignes et vin chaud et sans oublier l'incontournable photo avec le PERE NOËL, offerte par VLB PETANQUE.
Restauration sur place sucré salé.
- **Puis, le REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE** pour terminer l'année en beauté !

Menu réveillon

Assiette Foie Gras
 Pavé de Saumon rôti sur peau
 sauce beurre blanc
 Trou normand
 Pavé de bœuf sauce au poivre
 avec sa poêlée forestière
 et son gratin dauphinois
 Fromage
 Croustillant poire caramel
 Coupe de champagne
 Café et vins compris



- Adhérent VLB Pétanque65 €
- Adulte non adhérent68 €
- Enfant adhérent VLB Pétanque15 €
- Enfant non adhérent (4 - 12 ans)20 €



Renseignements et réservations au 07.68.43.86.92

Et évidemment, nous vous attendons tous les vendredis soirs au boulodrome, à 21h00 pour les concours.
 Le bureau de VLB Pétanque vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !!!

Vacquiers - Bouloc - Villeneuve-lès-Bouloc

Basket



Toujours aussi **dynamique**, le club compte plus de **200 licenciés** et fonctionne sur les installations sportives des 3 communes de **Villeneuve-lès-Bouloc, Bouloc et Vacquiers**.

Grâce à l'accroissement démographique des communes, au soutien constant des municipalités et au travail des bénévoles, le VBB poursuit sa mission d'association sportive à travers 3 valeurs fortes : **convivialité, formation et compétition**.

Au sein du VBB, toutes les catégories sont représentées : 17 équipes allant des babys (5/6 ans) jusqu'aux Vétérans sans oublier une section Loisirs ouverte à tous.

✓ La convivialité :

Pour entretenir les relations et les échanges intergénérationnels et maintenir une **ambiance familiale** dans le club, mais aussi pour consolider le budget, les dirigeants et bénévoles mettent en place des événements : tournée croissant, goûter de Noël, repas White & Blue, tombola, Fête du club.



✓ La compétition :

Cette saison, les **12 équipes** garçons et filles, des poussins aux seniors sont engagées dans un des championnats : régional ou départemental, en y ajoutant les équipes de mini basket des 6-9 ans et les vétérans et loisirs. Si la saison dernière, les résultats ont été exceptionnels avec la montée de nos 3 équipes seniors filles, cette année ce sera plus mitigé avec quelques descentes en divisions inférieures.



✓ La formation :

Un des axes forts de la politique du club, la formation du jeune joueur a une place très importante. Le club s'est structuré autour de deux salariés CDI à temps partiel qui assurent la formation et l'encadrement de l'école de mini basket, forte cette année de 70 jeunes.

La Labellisation « Ecole Départementale Mini Basket » assure l'engagement du club dans cette démarche.

Cette structuration se poursuit sur les catégories des jeunes avec la formation des entraîneurs vers des objectifs communs toujours axés sur la formation du jeune joueur.



Pour cette **saison 2019 - 2020**, les entraînements et les matchs des équipes du V.B.B. se déroulent dans les trois salles, au gré des indisponibilités des salles qui compliquent quelque peu la programmation.

Consultez le site du club pour venir soutenir nos équipes ou pour nous rejoindre.

N'hésitez pas à nous contacter : site internet : vbb-basket.fr

Bernard Penavayre (Président) : 06 80 57 35 92

Maryse Decroocq : 05 61 82 08 15

Amicale

Les nouvelles

Partage tes loisirs

► La Halle de la machine

Très belle journée, intense pour 21 des adhérents de la section « partage tes loisirs ».

10h00 : C'est à 14 m de hauteur qu'elle a débuté sur le dos d'Astérior, le Minotaure, dans le temple grec à deux étages. Un peu plus de trente minutes avec un géant sur la Piste des Géants.

Cap ensuite sur la Halle pour un voyage à travers les extraordinaires mécaniques qui ont toutes une histoire. Guidés par une des « Véritables Machinistes » qui les font vivre, nous avons pu nous immerger dans ce monde des machines de spectacles : de la Catapulte à pain à la Machine à servir le vin, de la machine à caresser les plantes à celles à faire de la musique....

Entre deux films, petit pique-nique convivial au soleil.

Un petit tour sur le manège Carré Sénart pour les enfants... enfin plutôt pour ceux qui sont restés des enfants !

La journée s'est terminée par un atelier : le processus de création d'une machine. Du croquis à sa présentation dans l'espace public, nous avons pu appréhender les différentes étapes de ce processus.

18h00 : La Halle ferme : cela fait 8h00 que nous sommes arrivés et nous n'avons pas vu le temps passer.

Les spectacles à venir :

- ▷ Théâtre : 05/02/2020 Les hommes viennent de Mars, les femmes de Vénus
- ▷ Théâtre : 29/02/2020 Faut que ça change
- ▷ Musique : 07/03/2020 Paul Personne
- ▷ Humour : 20/03/2020 Christelle Chollet

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment et recevoir les informations concernant toutes les sorties.

contact pour les différentes sections : amicalevlb@gmail.com



Le Club Photo

Deux fois par mois, nous sommes 10 amateurs passionnés qui nous retrouvons pour des activités d'ateliers, séances toujours conviviales : un atelier consistait à appréhender les techniques pour faire de la photo de près - la proxy-photographie avec un objectif « normal ». Chacun avait apporté un objet qui a subi l'assaut des objectifs, on peaufine les réglages, on échange, on s'entraîne... La nature a permis ensuite de s'exercer, pas toujours facile de réussir.

Une autre semaine, comment photographier un sujet en mouvement ? On emprunte une voiture télécommandée, on joue et on essaie de fixer la scène. Le samedi suivant, nous avons profité de l'entraînement du club de roller pour s'exercer en grandeur nature. Un challenge : figer la balle de hockey en vol, ce n'est pas facile mais c'est réussi !

D'autres thèmes sont prévus en mai / juin, chacun des membres proposera des photos qui seront exposées. Quel que soit votre niveau, venez nous rejoindre.



**TOUTES LES PHOTOS SONT
REALISEES PAR LES MEMBRES
DU CLUB PHOTO**

Multisports

Cette année, Pierre accueille les enfants dans 2 ateliers, le lundi :

- ↳ Les 4/6 ans : de 16h50 à 17h35
- ↳ Les 6/10 ans : de 17h50 à 18h50

Le premier atelier est complet, mais il reste quelques places pour les plus grands. Vous pouvez amener vos enfants pour une séance d'essai, le lundi à 17h50.

Des ateliers très animés avec des enfants tous très motivés : ils peuvent se familiariser avec de nombreux sports choisis par leur éducateur, Pierre, et trouver ainsi celui qui leur convient le mieux.



Association les petits papillons

« Les Petits Papillons »

Association d'assistantes maternelles de
Villeneuve-lès-Bouloc

(Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du
16 août 1901 - N° RNA : W313024298)



L'association **Les Petits Papillons** vient de faire sa rentrée et se retrouve de nouveau, plusieurs matinées par semaine, dans la salle multi-activités, mise à disposition par la Mairie.

Les assistantes maternelles ainsi que les parents et accompagnants d'enfants de moins de 3 ans, partagent un moment convivial et ludique de 9h30 à 11h30.

Les enfants ont à leur disposition des jeux adaptés à leur âge en accès libre (dînette, poupées, jeux de construction, voitures, livres...).

Des ateliers dirigés sont organisés une fois par mois autour de différents thèmes tels que l'automne, Noël, carnaval, Pâques, fête des mères, pères... (collage, peinture...) et des sorties sont programmées selon la météo (parcs, jardins...).

A ce jour, plus de 50 enfants fréquentent la salle, accompagnés de leur « nounou » ou parent !

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous contacter par mail afin de connaître nos conditions d'adhésion et recevoir les documents correspondants.



Si vous avez des jeux, des jouets ou du matériel de puériculture en très bon état qui ne servent plus, vous pouvez leur donner une deuxième vie au sein de l'association les Petits Papillons.

Contact :
Les Petits Papillons - Mairie - 31620 Villeneuve-lès-Bouloc
Email : lespetitspapillons31620@gmail.com

Comité des fêtes

Toute l'équipe du comité remercie les exposants présents pour son troisième videgrenier qui a remporté un vif succès ; tout était au rendez-vous : soleil et visiteurs.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine en septembre 2020.

Quelques dates à retenir :

- 21 mars 2020 : fête de la saint Patrick
- 22 mai 2020 : marché gourmand
- 3, 4 et 5 juillet : fête locale

Nous souhaitons la bienvenue à Christine, Grégory et Vincent qui nous ont rejoints.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année, à l'année prochaine.



Comité d'entente des anciens combattants et victimes de guerre

Sous un soleil radieux de ce lundi 11 novembre s'est tenue la cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre 1914 - 1918.

M. le Maire, les élus du Conseil Municipal et l'association des anciens combattants ont reçu les Villeneuvois et Villeneuvoises ainsi que les enfants de l'école à 11h30 devant le monument aux morts afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Cette cérémonie a été accompagnée de chants interprétés par les enfants de l'école primaire de la commune qui ont non seulement donné un supplément d'âme à cette cérémonie mais en auront été l'un des éléments les plus marquants, qui restera dans nos mémoires.

Ce temps a été clôturé par le partage du verre de l'amitié.



APE

Le renouvellement du bureau s'est effectué le 26 septembre lors de l'assemblée générale avec la présence de deux enseignantes. Lors de cette réunion un bilan de l'année scolaire 2018-2019 a été exposé et nous avons établi notre plan d'action pour l'année à venir. Nous sommes ravis d'accueillir de nouvelles volontaires au sein du bureau ! Merci à elles pour leur engagement !



Le bureau 2019-2020

- **Présidente** : Emilie PAUBERT
- **Présidente adjointe** : Sophie CHAUVIÈRE
- **Secrétaire** : Valérie DECALONNE
- **Secrétaires adjoints** :
Laure GIRARD et Elodie DEJEAN
- **Trésorière** : Céline THIBAUT
- **Trésoriers adjoints** :
Arnaud BOUSQUET et Sophie ASSEMAT
- **Chargée de communication** : Julie LEZEAUX
- **Adjointes à la communication** : Aurore LEGALL,
Noémie GANAYE et Karen FONCK

La Tournée Croissants

La traditionnelle « Tournée Croissants » a eu lieu le samedi 12 octobre. Plusieurs parents volontaires ont vendu des croissants dans tout le village. Merci à tous pour votre enthousiasme, votre accueil chaleureux, vos sourires ainsi que votre participation !

Cette année, faute d'un assez grand nombre de vendeurs, certains d'entre vous ont eu leurs croissants un peu tard ! Nous espérons faire mieux l'an prochain, avis aux volontaires !

Les bénéfices de cette action permettent de financer les divers projets des enseignantes en allégeant significativement la part demandée aux familles.



La Tournée Croissants c'est ...

1 300 croissants vendus sur le village
en une matinée.

24 vendeurs d'un jour
(parents/enseignantes/enfants).

Le **don** des croissants invendus à une association caritative :
le Trèfle à 4 feuilles.



Evènements à venir, dates à noter d'ores et déjà dans vos agendas !

- ▶ **La commande des SAPINS DE NOEL** : passez vos commandes au plus tard le **26 novembre**. La livraison s'effectuera le **samedi 7 décembre 2019** au matin, sur le parking de l'école (bulletin de commande distribué lors de la tournée croissants, à retirer en Mairie et à la rentrée dans le cahier rouge). Et si vous préférez décorer votre sapin plus tard, ce n'est pas un problème, il vous suffit de le laisser dehors en attendant la date qui vous convient !
- ▶ La vente des grilles des **GALETTES DES ROIS** au **mois de janvier** (les grilles seront distribuées via le cahier rouge juste avant les vacances de Noël).
- ▶ **Le CARNIVAL le samedi 21 mars 2020** : défilé costumé dans le village suivi de la boum de Carnaval organisée par le Comité des Fêtes.
- ▶ **La KERMESSE suivie du REPAS saucisse/chips** : le **vendredi 26 juin 2020**.

Gardez le contact :

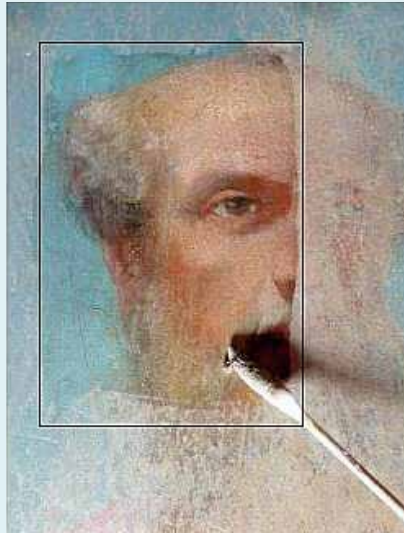
Vous pouvez suivre l'APE via sa page Facebook : www.facebook.com/apevib
Pour nous contacter : ape.vib@gmail.com

Le tableau **SAINT PIERRE**

Le troisième des tableaux restaurés de notre église, représentant Saint Pierre, date de 1840. Ceci permet de penser qu'il appartenait au décor du premier édifice, construit en 1836 à l'endroit même où s'élève celui que nous connaissons aujourd'hui et que l'on décida de démolir en 1862 car il menaçait de s'effondrer. L'œuvre est ainsi contemporaine de celle Jean-Blaise Villemans accrochée à proximité, au-dessus du maître-autel. Le tableau est anonyme mais deux dates sont inscrites dans sa partie inférieure, à droite : 1840 et 1913. La seconde est vraisemblablement celle d'une intervention tardive. Au revers, un tampon sur la toile indique « VALLE, seul élève et successeur de BELOT, rue de l'Arbre Sec 3, PARIS ». Ceci semble confirmer l'exactitude de la date 1840, puisque ce « marchand de couleurs » fut actif à cette adresse de 1825 à 1841. Notons, au passage, que la rue de l'Arbre Sec, située dans le quartier du Louvre et de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, présente aujourd'hui encore un aspect évocateur du « vieux Paris » tel qu'il devait exister à cette époque-là.



Les restaurateurs trouvèrent un tableau dans un état de conservation qu'ils qualifièrent de « moyen » : si la toile était de bonne qualité et ne présentait ni trous ni déchirures, elle tendait à se détacher du châssis. La couche picturale était très encrassée et le vernis « chanci », c'est-à-dire qu'il était devenu blanc et opaque, comme cela peut se produire sous l'effet de la moisissure. En outre, le bord inférieur était très abîmé. La restauration a consisté, tout d'abord, à consolider



la bordure de la toile, au revers. La couche picturale, après décrassage, a été débarrassée des amas de vernis qui s'étaient formés. Puis, le tableau a été tendu sur un nouveau châssis. Les retouches de peinture ont ensuite été effectuées afin de combler les lacunes.

Le motif de l'œuvre est identifiable au premier coup d'œil grâce aux clés que le personnage tient dans sa main droite et qui constituent son attribut, c'est-à-dire, l'élément emblématique et donc révélateur. L'auteur en donne une version parfaitement conforme à la représentation habituelle : il s'agit, en effet, d'un homme d'âge mûr et de haute stature, à la silhouette massive et portant une barbe (relativement) courte. Son regard déterminé et le geste de son bras invitant le spectateur à le suivre, nous rappellent la mission de fondateur de l'Eglise qui lui fut assignée. Précisons, à ce propos, que l'homme s'appelait en réalité Simon et qu'il reçut le nom de Pierre par allusion directe au rôle qui serait le sien. Sa tenue vestimentaire ne déroge pas non plus à la règle habituelle de sa représentation : elle se compose d'une tunique et du « pallium » antique, porté à Rome. Cette large bande de tissu qui enveloppait le corps était nouée et reposait sur le bras gauche.

Mais ce respect de l'usage ne bride nullement l'imagination et

l'expression du génie propre de l'auteur. Ce qui retient tout particulièrement l'attention est la composition de l'œuvre, c'est-à-dire, la disposition des divers éléments représentés, mettant en relief les rapports qui existent entre eux. Ainsi, l'horizon est extrêmement bas, formé de collines à peine ébauchées, de telle sorte que la presque totalité de l'espace d'arrière-plan est occupée par un vaste ciel d'un bleu intense. Indépendamment de sa valeur symbolique (le Paradis), celui-ci constitue un fond uni et vibrant d'où se détache avec d'autant plus de relief une silhouette déjà massive, qui tend à devenir l'unique élément de la composition. Mais le peintre va plus loin : en plaçant Saint Pierre sur un rocher surélevé, sorte de promontoire, il permet au personnage de bénéficier d'un effet de contre-plongée grâce auquel il acquiert un aspect véritablement monumental. Peu à peu, le spectateur a l'impression de se trouver non pas devant le portrait d'un homme en chair et en os mais en présence de l'image d'une statue. Le rocher en devient le socle et le lourd drapé du pallium semble être l'œuvre d'un sculpteur de l'Antiquité.

